La coopération entre les cours constitutionnelles en Europe – Situation actuelle et perspectives

Déroulement provisoire du programme après l'ouverture solennelle – Contenu thématique

Lundi 12 mai 2014

	1 ^e Séance du Congrès	Présidence : Prés. Holzinger (AUT)
14:30 à env. 15:30	Présentation du thème - Exposition de la problématique (15–20 minutes)	Rapporteur général : M. le juge Grabenwarter (AUT)
	Le rapport général existant déjà sous forme écrite, il ne sera pas lu	
	max. 3–4 interventions dans la discussion préparées d'avance (de 5 minutes chacune)	N.N.
env. 15:30 à 16:00	Pause café	
	2 ^e Séance du Congrès	Présidence : N.N.
env. 16:00 à 17:30	« Les cours constitutionnelles entre le droit constitutionnel et le droit européen »	
	2 discours d'impulsion (de 10 minutes chacun)	N.N. N.N.
	Ensuite discussion plénière	

Mardi 13 mai 2014

	3 ^e Séance du Congrès	Présidence : N.N.
9:00 à 10:30	« L'influence réciproque des cours constitutionnelles »	
	2 discours d'impulsion	N.N. N.N.
	Ensuite discussion plénière	
env. 10:30 à 11:00	Pause café	
	4 ^e Séance du Congrès	Présidence : N.N.
11:00 à 12:30	« L'influence réciproque des cours européennes »	
	2 discours d'impulsion Ensuite discussion plénière	N.N. N.N.
	Ensure diseassion premere	
12:30 à 14:30	Déjeuner	
	Séance de clôture du Congrès	Présidence : Prés. Holzinger (AUT)
14:30 à 16:00	Synthèse des résultats des séances précédentes (max. 30 minutes)	Rapporteur général : M. le juge Grabenwarter (AUT)
	Table ronde avec trois participants	N.N. N.N. N.N.
	Ensuite discussion plénière	

Calendrier

Prise de décisions à l'occasion de la réunion préparatoire : 10 septembre 2012

Contacts avec les cours constitutionnelles au sujet des intervenants potentiels avant le 31 octobre 2012

Lettre d'invitation relative au questionnaire et aux rapports nationaux avant le 31 octobre 2012

Envoi d'un courrier aux intervenants avant le 31 décembre 2012

Date butoir pour la remise des rapports nationaux à la Cour constitutionnelle autrichienne : 30 septembre 2013

Envoi des rapports nationaux à tous les participants par la Cour constitutionnelle autrichienne avant le 31 décembre 2013

Documents thématiques : Remise à la Cour constitutionnelle autrichienne avant le 15 avril 2014

Dernière information écrite des conférenciers, modérateurs des discussions et intervenants avant le 30 avril 2014

Congrès: 12-14 mai 2014

Remise à la Cour constitutionnelle autrichienne des versions prêtes à être publiées des rapports nationaux/du rapport général/des interventions avant le 31 août 2014 Date de parution des actes du Congrès : 31 janvier 2015